

261101

Bilan d'activités de la cellule phare

Question de Monsieur le Conseiller Luc Parmentier

Le Collège Communal a pris acte du bilan d'activités de la Cellule Phare.

Monsieur le Bourgmestre pourrait-il me le résumer et me faire parvenir une copie de celui-ci ?

Réponse de Monsieur Bernard DALLONS

Le rapport d'activités de la Cellule Phare a été présenté au Collège le 9 octobre 2012 sous la forme d'une communication. Le but de celle-ci était de demander au Secrétaire communal de faire appliquer la décision prise par le Collège à la date du 31 mai 2011, à savoir de créer un organigramme propre à la Cellule Phare, d'affecter officiellement les agents actuels au sein de la Cellule et de lancer un appel à mobilité interne voire un recrutement.

Il faut savoir que depuis le Conseil communal a avalisé le cadre de fonctionnement de la Cellule Phare, en date du 1er juillet 2009, j'ai insisté, à plusieurs reprises, pour que la Cellule dispose d'un organigramme et que les agents y soient officiellement affectés afin que celle-ci puisse obtenir sa légitimité.

Arrivant au terme de la mandature et ne constatant aucune évolution, je suis donc intervenu pour la dernière fois le 9 octobre 2012 afin de mettre le Collège devant ses responsabilités pour qu'enfin cesse cette inertie par rapport à la Cellule Phare.

Comme demandé, voici un résumé du rapport dont vous trouverez la version complète en annexe.

Des collaborations avec le SRI, le SLT, le SIPPT, la GRH, Provikmo, l'OCM, l'hôpital Sainte-Thérèse de Montignies-sur-Sambre, le centre de jour *Val de Sambre* d'Auvelais, Le *Centre Vincent Van Gogh* de Marchienne, *L'Espérance* de Thuin, le centre de cure et de post-cure de Lierneux, la Mutualité socialiste de Charleroi, *Le Domaine* de Braine l'Alleud, le centre de Guidance de Charleroi, etc. ont permis de venir en aide à quelque 251 personnes depuis sa création.

Ces personnes ont rencontré des problèmes de dépression, d'assuétudes diverses, de burn-out ou encore de conflits divers.

Je tiens à rappeler que chaque dossier introduit nécessite 3 entretiens individuels avant de pouvoir effectuer un bilan et qu'une personne peut rencontrer des difficultés dans plusieurs domaines.

La Cellule Phare a également traité des groupes dont les difficultés peuvent résulter de conflits au travail ou des problèmes tels que la disparition d'un ou d'une collègue ou encore de problèmes conjugaux entre agents.

Il est également à signaler que plus de 150 dossiers qui relèvent du champ d'action de la Cellule Phare sont actuellement dans les bureaux du SIPPT, ce qui signifie que 150 personnes sont actuellement en souffrance et qu'il est urgent de débloquent cette situation afin de venir en aide à ces agents. C'est la raison pour laquelle j'ai évoqué cette question lors du Collège du 9 octobre dernier afin que le Collège et le Secrétaire communal prennent conscience qu'une solution doit être trouvée.